

ŒUVRES COMPLÈTES DE
 VOLTAIRE

QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE

Guide revu en décembre 2010

1. *Le plan et le calendrier de l'édition*

<i>Tomes</i>	<i>Articles</i>	<i>Publication</i>
38	A – Aristée	2007
39	Aristote – Certain, certitude	2008
40	César – Egalité	2009
41	Eglise – Fraude	2010
42	Gargantua – Matière	2011
43	Messie – Zoroastre	2012
37	Introduction et index général	2013

2. *Les éditions prises en compte*

Le texte de base est W75G*, version de l'encadrée annotée par Voltaire (Saint-Pétersbourg).

Les variantes se trouvent principalement dans les éditions suivantes:

70	l'édition originale, 9 vol. (Genève, Cramer, 1770-1772)
71N	9 vol. (Neuchâtel, 1771-1772)
71A	la 'seconde édition', 9 vol. (Amsterdam, M.-M. Rey, 1771-1772)
W68	t.21-24 (Genève, Cramer, 1774)
W75G	l'édition encadrée (sans l'annotation de Voltaire)
K	t.37-53 (Kehl, 1784-1785)

Pour de plus amples informations, voir la liste des éditions des *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV, t.38, p.xxiv-xxvi ou t.39, p.xxvi-xxviii.

3. *Remarques préliminaires*

Les *Questions sur l'Encyclopédie*, l'œuvre la plus longue de Voltaire, comprennent 440 articles (le *Dictionnaire philosophique*, 118). La place réservée à l'annotation doit tenir compte de ce paramètre. L'annotation sera nécessairement plus légère que celle du *Dictionnaire philosophique* (OCV, t.35-36), mais doit rester tout aussi précise. L'écriture de la note exigera de la sobriété et l'annotateur doit être animé par la volonté de condenser, dans la mesure du possible.

Outre ce principe de base, l'annotation des *Questions sur l'Encyclopédie* est tributaire d'autres facteurs, les uns relatifs à la spécificité de l'œuvre, les autres relevant de l'histoire de cette édition au vingtième siècle.

i. *La question du réemploi*

Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, œuvre de vieillesse, Voltaire a intégré des textes déjà publiés, en particulier des articles du *Dictionnaire philosophique*, environ une cinquantaine. Mais il reproduit aussi des articles composés pour l'*Encyclopédie*: 'Eloquence', 'Figure', 'Histoire', 'Idole, idolâtre, idolâtrie'.

Ont également été mis à contribution:

<i>Éléments de la philosophie de Newton</i>	'Distance', 'Figure'
<i>Commentaire sur le livre Des délits et des peines</i>	'Confession', 'Confiscation', 'Criminel', 'Hérésie'
<i>Des singularités de la nature</i>	'Abeilles', 'Air', 'Anguilles', 'Causes finales', 'Coquilles'
<i>Dieu et les hommes</i>	'Apocryphes', 'Massacres'
<i>L'A.B.C.</i>	'Athéisme', 'Curiosité', 'Droit de la guerre', 'Esclavage', 'Loi naturelle'
<i>Le Pyrrhonisme de l'histoire</i>	'De l'Histoire', 'Pétrone'
<i>Du suicide</i>	'Caton'
<i>Des cérémonies et des titres</i>	'Cérémonies'
<i>Des conspirations contre les peuples</i>	'Conspirations'

<i>La Relation de la mort du chevalier de La Barre</i>	‘Justice’
<i>Le Philosophe ignorant</i>	‘Monde’
<i>Memnon</i>	‘Confiance en soi-même’
<i>Colimaçons du révérend père l’Escarbotier</i>	‘Colimaçons’

Certains textes ont été repris tels quels, beaucoup ont été remaniés. Quand des textes ayant déjà fait l’objet d’une édition critique sont repris sans modification dans les *Questions sur l’Encyclopédie*, on renvoie à l’annotation des *OCV*. On annote alors les ajouts ou les suppressions.

ii. Le rapport à l’Encyclopédie

Dans l’‘Introduction aux *Questions sur l’Encyclopédie* par des amateurs’ (1770), Voltaire déclare: ‘nous avons cru devoir présenter aux amateurs de littérature un essai de quelques articles omis dans le grand dictionnaire, ou qui peuvent souffrir quelques additions, ou qui, ayant été insérés par des mains étrangères, n’ont pas été traités selon les vues des directeurs de cette entreprise immense’.

Parfois Voltaire cite des articles de l’*Encyclopédie* ou s’y réfère, parfois il répond à des articles sans le dire ou leur emprunte des matériaux sans le signaler. Il est donc nécessaire de consulter les articles de l’*Encyclopédie* cités par Voltaire, également ceux qui ont le même intitulé que les articles des *Questions sur l’Encyclopédie*.

iii. L’état des lieux

Nous reprenons un ancien projet des *Questions sur l’Encyclopédie* tombé en désuétude. Il est nécessaire de dresser un rapide état de la question. Il y a une trentaine d’années, une équipe a annoté ce texte, mais les critères de l’édition critique ont depuis lors beaucoup évolué. Chacun des collaborateurs des *Questions sur l’Encyclopédie* reçoit le texte de l’article qui lui est attribué, accompagné d’une photocopie de cette annotation ancienne. Le travail des collaborateurs de l’ancienne équipe sera pris en considération dans la présentation finale. Pratiquement, ce travail ancien peut mettre sur la voie, suggérer des pistes de recherche, mais il doit être systématiquement vérifié et complété.

4. *La préparation des articles*

i. *Le texte*

Pour vous aider à préparer vos articles, nous vous fournissons:

- une photocopie du texte de base (W75G*) de chaque article
- un tirage du texte de base de chaque article modernisé par nos soins selon les principes de notre édition

Nous vous prions de vérifier chaque tirage avec la photocopie du texte de base, en vous référant aux principes de l'édition du *Dictionnaire philosophique*. Merci d'indiquer toute correction sur le tirage.

Pour vous aider à faire les annotations, nous vous fournissons aussi:

- une photocopie de l'annotation faite par l'ancienne équipe il y a une trentaine d'années (le texte de base était alors W68), dans les cas où nous possédons cette annotation
- une photocopie de l'article ayant le même intitulé dans le *Dictionnaire philosophique*, le cas échéant

ii. *L'annotation*

La note liminaire ()*

La note liminaire (*) est un élément distinctif de notre édition, qui sert à:

- définir la relation (ou l'absence de relation) avec l'*Encyclopédie* – y compris avec des articles n'ayant pas le même titre. Songez à vérifier si Voltaire a annoté des articles qui traitent du même sujet.
- préciser si le texte est repris, partiellement ou totalement, d'un ouvrage antérieur (le *Dictionnaire philosophique* ou un autre). L'orientation générale de la réécriture est indiquée dans la première note; le détail est expliqué dans l'annotation
- confirmer ou infirmer si certains articles, attribués par Voltaire à d'autres auteurs, sont de leur plume ou non
- dater, quand c'est possible
- indiquer le thème général de l'article: sa nouveauté, sa stratégie

L'annotation en général

- Les notes en bas de page ne sont pas de l'ordre du commentaire
- Adopter un style concis
- Abréviations: se conformer aux tomes parus des *OCV*
- Les références aux éditions comprenant plusieurs tomes doivent prendre en compte cette information. Par exemple: Calmet, *Commentaire littéral*, 25 vol. (Paris, 1709-1734), t.5, p.102.
- Les citations doivent être identifiées et vérifiées
- Ne pas recopier les citations des sources quand elles sont trop longues, mais renvoyer, en donnant éventuellement les passages significatifs
- On citera la source lorsque Voltaire l'a déformée ou travestie. Sinon on précise qu'il la recopie fidèlement
- Tout fait historique, toute allusion que le lecteur ne comprend pas doivent être éclairés. Donner des informations succinctes sur les personnages qui ne sont pas connus
- Si l'article est à rattacher étroitement à une autre œuvre, il faut le signaler. Inutile d'énumérer tous les rapprochements. Se limiter à ceux qui sont significatifs. Voltaire reprend souvent, sous différentes formes, le même exemple. Il est utile de consulter toutes les occurrences, l'une d'entre elles peut indiquer la source
- Quand vous avez des esquisses d'annotation du projet antérieur, ne pas recopier les références, mais les vérifier!
- Ne pas recopier toutes les occurrences d'une idée exprimée dans les œuvres de Voltaire, sauf si ces occurrences ont un sens particulier dans le contexte
- Fournir une traduction de citations en langues autres que le français et l'anglais
- Ne pas excéder le nombre limite de mots indiqué dans votre contrat

Questions matérielles

- Pour indiquer où vous voulez annoter le texte de votre article, merci d'écrire le numéro de la note sur le tirage que nous vous donnons ou nous fournir des mots repères avec vos notes.
- Sur le tirage, vous indiquez la note liminaire par un astérisque après le titre de l'article, la note suivante avec un '1', etc.
- Quand vous aurez fini le travail, merci de nous envoyer le tirage de l'article avec toute correction du texte et les numéros d'appel de notes, écrits à la main, ainsi que le texte de vos annotations. Merci d'utiliser un fichier Word séparé pour chaque article, que vous pouvez nous envoyer par mail, ou sur une disquette.

Nous restons à votre disposition pour toute question (remplacer _ par @):

Nicholas Cronk nicholas.cronk_voltaire.ox.ac.uk +44 (0)1865 284 602

Gillian Pink gillian.pink_voltaire.ox.ac.uk +44 (0)1865 284 612

5. Quelques instruments de travail

- *Biblioteca Voltera, Catalogue des livres* (BV)
- *Corpus des notes marginales* (CN). Sur l'utilisation des traces de lecture de Voltaire, voir *Revue Voltaire* 3
- *Carnets, OCV*, t.81-82 et supplément dans *SVEC* 148 (1976), p.7-35
- Le 'Catalogue des écrivains' du *Siècle de Louis XIV* (OH, p.1133-1214)
- Index de l'édition Moland, t.51-52
- CD-ROM *Voltaire électronique*
- *Electronic enlightenment* (www.e-enlightenment.com/)
- Index de la première édition Besterman de la *Correspondance* de Voltaire, t.103-107
- Table de concordance, *Concordance to the correspondence of Voltaire*, *SVEC* 165 (1977)
- 'Some pertinent books in Voltaire's library', Appendice 2 de *SVEC* 36 (1965), p.309-31. Cette liste, établie par M. L. Perkins, classe les ouvrages dans le Catalogue de Ferney (voir *SVEC* 9, 1959) par thème (l'agriculture, l'Eglise, le commerce, l'art militaire, l'économie, etc.)
- *L'Encyclopédie* (disponible sur <http://encyclopedia.uchicago.edu/>)
- Les dictionnaires qui se trouvent dans la bibliothèque de Voltaire: le Trévoux, le Moréri, le Dictionnaire de l'Académie, le Dictionnaire de Bayle
- Pour les questions religieuses, Voltaire a la Vulgate et la traduction de la Bible par Lemaître de Sacy, le Coran dans la traduction de G. Sale avec une importante préface. Il s'est beaucoup servi du *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, du *Dictionnaire de la Bible* et des *Dissertations* de Dom Calmet (voir CN, t.2, p.22-358).
- Bibliographies Klapp, Rancœur et Spear (il n'y a pas de rubrique *Questions sur l'Encyclopédie*, se reporter à la rubrique *Dictionnaire philosophique*).

A chacun d'entre nous de compléter cette liste en fonction des articles annotés. Le *Dictionnaire philosophique* présentait une certaine unité, c'est une machine de guerre antireligieuse. Les *Questions sur l'Encyclopédie* traitent de questions religieuses, mais Voltaire consacre des articles à l'histoire, aux arts et belles-lettres, à la philosophie, à la jurisprudence, aux sciences naturelles, à l'économie et à la politique, aux questions de langue, etc.

6. *Bibliographie provisoire*

W. C. Archie, *An introduction to Voltaire's Questions sur l'Encyclopédie*, thesis, Princeton University, 1949.

Robert Darnton, 'The science of piracy: a crucial ingredient in eighteenth-century publishing', *SVEC* 2003:12.

O. Ferret, G. Goggi et C. Volpillac-Augier, *Copier/Coller. Ecriture et réécriture chez Voltaire* (Pise, 2007).

C. Guyot, 'Voltaire et l'édition neuchâteloise des *Questions sur l'Encyclopédie*', *Musée neuchâtelois* 6 (1969), p.123-33.

Christiane Mervaud, 'Réemploi et réécriture dans les *Questions sur l'Encyclopédie*: l'exemple de l'article 'Propriété'', *SVEC* 2003:01, p.3-26.

—, 'Du *Siècle de Louis XIV* aux *Questions sur l'Encyclopédie*: Voltaire et l'abbé Jacques Boileau', *The Enterprise of Enlightenment*, éd. Terry Pratt et David McCallam (Oxford et New York, 2004), p.275-92.

Jeanne R. Monty, 'Voltaire's rhetoric: the use of written evidence in the alphabetical works', *SVEC* 120 (1974), p.41-77.

M. L. Perkins, 'Theme and form in Voltaire's alphabetical works', *SVEC* 120 (1974), p.7-40.

Jeroom Vercruysse, 'Joseph Durey de Morsan chroniqueur de Ferney (1769-1772) et l'édition neuchâteloise des *Questions sur l'Encyclopédie*', *SVEC* 230 (1985), p.323-91.